

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD  
(25170)**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 44/2025**

Séance du 28 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq  
Et les vingt-huit novembre à 18h30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

**Étaient présents** : Christian QUENOT, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Josette PARRENIN et Bernard MARTINA

**Étaient absents** : Sylvie BICHET, Damien LOCATELLI et Sylvie ROULLAIS

**Étaient représentés** : Alain LEMOINE et Jean-Marc ETIENNEY

Jean-Marc ETIENNEY procuration à Christian QUENOT  
Alain LEMOINE procuration à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Jean-Louis CARRERE

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Nombre de membres
en exercice : 11
présents : 6
votants : 8
ayants donné procuration : 2
absents excusés: 2
absents : 3
exclus : 0

Date de la convocation
21 novembre 2025

Date d'affichage
02 décembre 2025

<u>Objet de la délibération</u>
Demande subvention Requalification de l'entrée côté Sainte-Suzanne et création d'une aire de jeux multigénérationnelle

Suite à la présentation du projet du projet de requalification de l'entrée côté Sainte-Suzanne et création d'une aire de jeux multigénérationnelle, le Maire, propose au Conseil municipal, de faire des demandes de subvention pour le financement de ce projet.

Le projet s'établit sur les dépenses prévisionnelles suivantes :

Nature des dépenses	En euros HT
Foncier	69 671.00
Maîtrise d'œuvre	56 000.00
Travaux	683 092.50
<b>Montant total de l'opération</b>	<b>808 763.50</b>

Le plan de financement proposé par Monsieur le Maire est le suivant :

Financement prévisionnel	En euros HT	Pourcentage
DETR	161 752.00	20.00 %
Conseil départemental	233 357.00	28.85 %
Conseil régional	147 818.00	18.28 %
Agence Nationale du sport	68 170.00	8.43 %
CAF	5 000.00	0.62 %
Fonds Propres	192 671.50	23.82 %
<b>Total</b>	<b>808 763.50</b>	<b>100.00 %</b>

**Après avoir délibéré**, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **autorise** le Maire à déposer les demandes de subventions sur la base du plan de financement proposé.

Pour extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance  
Jean-Louis CARRERE



Le Maire,  
Christian QUENOT

